

# HIVER 2024

Séjours pour les enfants  
d'Île-de-France  
4-11 ANS

4 - 5  
ans

6 - 8  
ans

9 - 11  
ans



activités  
sociales  
de l'énergie



Jeunes  
ccas





# Tout savoir sur la colo



## Atouts de nos séjours

- Des hébergements chaleureux et sécurisants (chambres de 2 à 8 lits)
- Des repas variés et de qualité pour régaler vos enfants
- 1 animateur.rice titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur pour 12 enfants)
- Des intervenant.e.s diplômé.e.s d'État ou qualifié.e.s en fonction des activités:
- 1 directeur.rice titulaire du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)
- 1 assistant.e sanitaire +1 directeur.rice adjoint.e en fonction du nombre d'enfants



## Séjours Pluriels

### UN DROIT AUX MÊMES COLOS POUR TOUS LES ENFANTS

Dans les Activités Sociales, les colos sont accessibles à tous : allergies alimentaires, handicap et maladies chroniques ne sont pas un frein !

Ce dispositif permet à votre enfant d'être accueilli dans les meilleures conditions pour son séjour.

→ Pour plus d'informations, rendez-vous dans votre CMCAS.

## RegardeMonSéjour

Un blog pour suivre les aventures de votre enfant en colo !

RegardeMonSejour est une plateforme qui permet à l'équipe d'animation les photos prises par votre enfant ou les animateurs lors de sa colo.

RENDEZ-VOUS SUR CCAS.FR RUBRIQUE «JEUNES».

[www.regardemonsejour.com](http://www.regardemonsejour.com)

Pensez à consulter le blog en amont de la colo pour y découvrir la lettre aux jeunes du directeur ou de la directrice.



# À L'AVENTURE ! LE TEMPS DES DÉCOUVERTES !

Val De Seine (78)

A young child is captured in a forest, balancing on a mossy log. The child is wearing a bright blue jacket, brown pants, and a yellow beanie. The background is a soft-focus forest with bare trees and a warm, golden light. A large red circle with a dotted border is overlaid on the right side of the image, containing the text 'Du 11 au 17 février (7 jours)'.

Du 11 au 17 février  
(7 jours)

4 - 5  
ans

6 - 8  
ans

La colo, c'est prendre le temps de s'amuser, de partager, de devenir des petit.e.s aventurier.e.s. Ce centre, situé en pleine nature, est idéal pour faire de grands jeux, faire des balades à la découverte de la faune et de la flore. Finir les journées en partageant tous ensemble les repas et des veillées magiques puis ensuite chuchoter en cachette dans la chambre ! Chuuut...

Tu aimes chercher, explorer, découvrir ?

Voici venu le temps des découvertes !



Coef. social	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		inf à 4594	4595 à 6894	6895 à 8613	8614 à 10336	10337 à 12636	12637 à 14929	14930 à 17229	17230 à 20675	20676 à 27564
7 jours	43,86	62,65	87,71	100,24	125,30	137,83	150,36	162,89	175,42	187,95

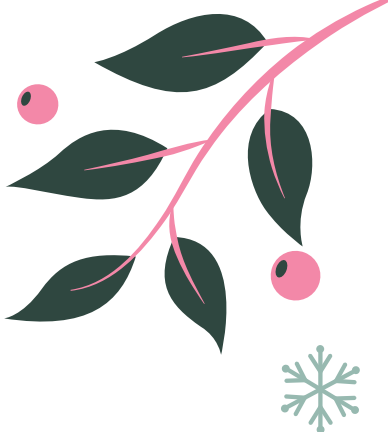


# BD & MANGAS

Val de Seine (78)

Du 11 au 17 février  
(7 jours)





9 - 11  
ans

## Tu connais Naruto, Mikasa, Vegeta ? L'univers de manga t'intéresse ?

Ce séjour créatif et amusant est fait pour toi ! Tu auras l'occasion d'explorer le monde de la bande dessinée et des mangas et de découvrir tes talents cachés tout en te faisant de nouveaux ami.e.s !

Des techniques différentes te seront proposées, dont la création de planches, pour t'initier dans ce domaine. Rejoins-nous pour des vacances inoubliables !

Coef. social	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	inf à 4594	4595 à 6894	6895 à 8613	8614 à 10336	10337 à 12636	12637 à 14929	14930 à 17229	17230 à 20675	20676 à 27564	sup à 27565
7 jours	52,36	74,80	104,71	119,67	149,59	164,55	179,51	194,47	209,43	224,39

# ARRIVÉE - DÉPART POUR TOUTES TRANCHES D'ÂGE



i

## POUR LES SÉJOURS EN ÎLE-DE-FRANCE

### Accueil des enfants :

Entre 9 h et 11 h le premier jour.

### Départ des enfants :

Entre 14 h et 16 h le dernier jour.

**NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES HORAIRES.**

### POUR LES ENFANTS DE 4 À 5 ANS

Si votre enfant est âgé de 4 ou 5 ans, s'agissant d'un tout-petit et souvent d'un premier départ, vous l'accompagnez sur le lieu de séjour et irez le rechercher à l'issue de celui-ci.

Il vous est spécifié une amplitude horaire pour l'arrivée et le départ sur le centre dans la rubrique «Arrivée / départ des enfants» du catalogue et par courrier après l'inscription.

Pour toute question, rapprochez-vous de votre SLVie ou CMCAS.

Voici la distance du centre : (à partir du point 0)

Val de Seine : 40 km

### POUR LES ENFANTS DE 6 À 11 ANS

Les CMCAS organisent les convoys. 2 lieux de départ vous sont proposés :

> La Courneuve

> Chevilly-Larue

Toutefois, à titre exceptionnel, si le trajet pour se rendre au centre est plus près que le lieu de rassemblement, vous pouvez accompagner votre enfant.

Dans ce cas, **il convient obligatoirement de prévenir la SLVie ou CMCAS, afin d'obtenir l'autorisation de non convoiage du / de la Président.e.** En effet, le convoiage fait partie intégrante du séjour. À ce titre, il mobilise de nombreux acteurs et demande une organisation importante. Dans ce cas, les frais de voyage ne sont pas pris en charge, sauf situations particulières qui doivent faire l'objet d'un accord préalable écrit de la CMCAS d'appartenance.

## IMPORTANT

### Que faut-il emporter ?

1/ **Le carnet de séjours** (ou carnet de liaison) qui sera remis à chaque jeune et visé avant son départ par votre SLVie ou CMCAS et qui doit comprendre :

- l'attestation d'autorisation de droit à l'image avec la signature des parents,
- la fiche sanitaire de liaison signée par les responsables légaux,
- les autorisations parentales,
- ordonnance si traitement en cours.

2/ **L'inventaire du trousseau**, il est demandé d'étiqueter l'ensemble des vêtements de votre enfant.



**ATTENTION ! SANS CES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, LE DÉPART DU JEUNE EST COMPROMIS.**





## LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON ACTUALISABLE

Elle est intégrée dans le carnet de séjours (ou de liaison) qui vous est remis chaque année par la CMCAS/SLVie ou que vous pouvez télécharger sur [ccas.fr](http://ccas.fr).

Ce document, indispensable pour assurer une bonne surveillance médicale, **devra être rempli avec la plus grande précision.**

**N'oubliez pas de remettre le carnet de séjours au responsable de convoi ou au directeur si vous accompagnez votre enfant sur le centre.**

En aucun cas nous n'accepterons de prendre le carnet de santé de votre enfant.

## LES VACCINATIONS

Aucun jeune ne sera admis en centre de vacances sans avoir satisfait aux exigences médicales légales concernant les vaccinations antitétanique, antidiphtérique et antipoliomyélitique. La vaccination par le BCG est facultative mais conseillée.

**Les CMCAS procèdent à la vérification de ces vaccinations sur la fiche sanitaire.**

De même, **aucun jeune ne sera admis** en centre de vacances si l'autorisation parentale de participation aux activités et d'intervention médicale et/ou chirurgicale n'est pas signée avant le début du séjour par le(s) parent(s) responsable(s) du jeune au moment du séjour.

## LE TRAITEMENT MÉDICAL DES JEUNES EN VACANCES

Certains jeunes sont astreints pendant les vacances à poursuivre un traitement prescrit par leur médecin. Pour assurer cette continuité thérapeutique, ils devront posséder l'ordonnance prescrivant le traitement et les médicaments dans leur boîte d'origine avec la notice.

## LES FRAIS MÉDICAUX

En cas d'accident ou de maladie, les frais engagés font l'objet d'un dossier médical transmis à la CMCAS du parent ouvrant droit. L'avance de ces frais médicaux est faite par le directeur du centre de vacances et vous serez invité.e à régulariser votre dossier après le séjour.

## DROIT À L'IMAGE

L'attestation d'autorisation de droit à l'image doit être signée des parents pour les reportages, les prises de photos, la mise en ligne sur le site [www.ccas.fr](http://www.ccas.fr), le blog «RegardeMonSejour» et pour agréments les catalogues séjours jeunes.

Faute d'attestation d'autorisation, votre enfant ne pourra apparaître sur aucune photo.

**Pour toute information complémentaire, reportez-vous au guide pratique du catalogue jeunes national sur [CCAS.fr](http://CCAS.fr).**

# Le rôle des convoyeurs



## Comment ça marche ? Premier contact des enfants avec la colo, les convoyeuses et convoyeurs effectuent un véritable travail d'équipe qui ne laisse rien au hasard.

L'équipe des convoyeurs constituée en amont est présente en gare (ou au point rencontre) pour accueillir les enfants et leurs parents.

Les parents remettent aux convoyeurs le livret sanitaire de l'enfant et les autorisations légales. C'est le moment d'échanger sur les besoins de santé spécifiques de l'enfant.

S'ils sont là pour garantir la sécurité des enfants et leur bien-être, les convoyeurs peuvent aussi rassurer ceux qui quittent leurs parents pour la première fois.

À toutes les étapes du voyage, les enfants sont comptés, et ce jusqu'à l'arrivée sur le lieu de la colo.

La mission des convoyeurs s'achève à l'arrivée au centre de vacances lorsqu'ils rencontrent le directeur du centre.

Les convoyeurs devront ultérieurement rendre compte au responsable de la CMCAS du déroulement de leur mission.

### JAMAIS SEULS

Une astreinte téléphonique vient en appui permanent aux accompagnateurs sur toute la durée de leur trajet.



### Convoyage - Séjours

La responsabilité des transports collectifs est laissée à l'initiative des CMCAS, **renseignez-vous auprès de votre SLVie ou CMCAS.**

### Devenir accompagnateur

**Vous pouvez vous proposer en contactant votre CMCAS d'appartenance.**

### Que-ce que le convoyage ?



C'est le voyage qui permet d'accompagner votre enfant du point de rassemblement local jusqu'à la colo dans les meilleures conditions en préservant par tous les moyens son intégrité physique et morale.

Qui sont les accompagnateurs ?

Ce sont des bénéficiaires, agents des IEG actifs ou inactifs, conjoints ou enfants d'agents des IEG (+ de 18 ans).

Les responsabilités civiles et pénales :

Les accompagnateurs sont soumis à une obligation générale de surveillance, de prudence et de sécurité. Ils doivent obligatoirement fournir :

- un extrait de casier judiciaire,
- une attestation sur l'honneur (non condamnation sur l'atteinte aux mœurs).

# Fiche d'inscription vacances jeunes

## HIVER 2024

Date de fin  
d'inscription  
**15/11/2023**

### Identification de l'Ouvrant Droit

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. personnel : ..... Tél. professionnel : .....

@-mail : .....

N° identifiant (NIA)						Clé	

N° CMCAS			N° SLVie	

### Identification du participant

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Sexe :  M  F

Situations particulières (allergie, handicap, santé...) :  NON  OUI

### Choix du séjour

**TRANCHE D'ÂGE :**  4-5 ans  6-8 ans  9-11 ans

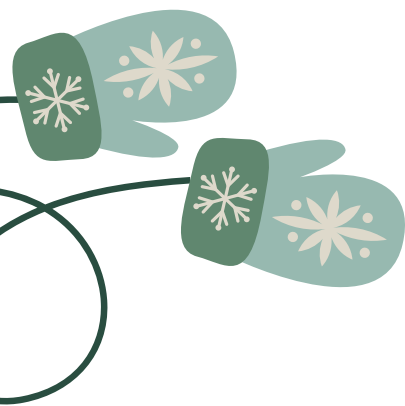
	Thème du séjour	Date du séjour
Choix		

### CONVOYAGE :

Seuls les enfants  
de 6 à 11 ans  
seront convoyés.

**La Courneuve** (adresse : CMCAS Seine-Saint-Denis - 27 rue de la Convention 93120 La Courneuve)

**Chevilly-Larue** (adresse : Territoire IDF - 1 rue Édith Piaf 94669 Chevilly-Larue)



## Adresse du centre de vacances



**Val de Seine (Yvelines)**  
**Chemin du Rouillard**  
**78 480 VERNEUIL-SUR-SEINE**